

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit

Chercheure principale

Émilie Deschênes, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Cochercheurs

Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sébastien-Brodeur-Girard, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sébastien Arcand, HEC Montréal

Sarah Fraser, Université de Montréal

Jean-Michel Beaudoin, Université Laval

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Numéro du projet de recherche

2022-OAAS-307884

Titre de l'Action concertée

La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et Inuit (SRPNI), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC) avec la collaboration de :

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le ministère de la Justice du Québec (MJQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Remerciements

Nous remercions nos partenaires d'avoir participé et cru à l'importance et à la pertinence du projet

La Commission de la santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

- Marjolaine Sioui
- Patricia Montambault
- Nancy Gros-Louis McHugh

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

- Tanya Sirois
- Audrey Pinsonneault

Le Conseil en éducation des Premières Nations

- Denis Gros-Louis

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

- Ghislain Picard



Nous remercions nos partenaires de l'action concertée

Le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC)

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et Inuit (SRPNI)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES)

Le ministère de la Justice du Québec (MJQ)

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Nous remercions Eruoma Awashish pour le partage de son oeuvre Papakassik

Nous remercions nos collaborateurs du milieu universitaire

Emmanuelle Piedboeuf, Institut national de la Recherche scientifique

Simon Théberge, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Vanessa Ratté, Université de Montréal

Nous remercions particulièrement Niaka Agence Créative Abénakise



Un projet financé par le Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture
© 2023



Pour citer ce document :

Deschênes, É., Asselin, H., Brodeur-Girard, S., Arcand, S., Fraser, S. et Beaudoin, J.-M. (2023). *La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit*. Rapport de recherche déposé au Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC), dans le cadre de l'action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit.

Contexte de la recherche (recension d'écrits)

On recense aujourd'hui près de 16 000 publications expressément consacrées aux populations des Premières Nations et Inuit (PNI) du Québec et le rythme de ces publications s'accélère. Or, la manière dont ces connaissances sont mobilisées aux fins de l'élaboration des politiques publiques qui visent les PNI n'apparaît pas toujours claire et des acteurs des milieux se questionnent sur la façon d'optimiser le processus de mobilisation. Aussi, il semble pertinent, afin d'améliorer l'élaboration de politiques publiques visant les PNI, d'amorcer une réflexion critique sur la mobilisation de ces connaissances par les décideurs publics dans ce contexte précis.

Principales questions ou hypothèses de la recherche

Afin d'analyser cette situation, la synthèse proposée de la recension des écrits portant sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques visant les PNI repose principalement sur une question à trois volets : quels sont les enjeux, les facteurs de succès et les pratiques prometteuses en matière de mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les PNI ?

Principaux résultats et importance

La recension des écrits conduit à quatre constats principaux.

(1) Les connaissances issues de la recherche circulent à sens unique : elles se transportent des producteurs vers les décideurs, puis vers les destinataires des politiques (PNI). En conséquence, ces destinataires sont peu inclus dans le processus de mobilisation des connaissances. Ils sont peu interrogés sur la pertinence culturelle des connaissances sélectionnées, sur leur cohérence ou leur adéquation avec leurs besoins et attentes et très peu sollicités pour évaluer l'effet des politiques, d'autant plus que des politiques auront majoritairement été élaborées avec des connaissances qui sont rarement issues de leur production. Aussi, la diversité des manières de produire, de vulgariser, de sélectionner, de transférer ou d'utiliser les connaissances est faiblement prise en compte et les acteurs ont tendance à privilégier un mode de fonctionnement unique et uniforme, assez compartimenté et avec peu de vision macro ou globale, pour tout le processus de mobilisation des connaissances, jusqu'à l'élaboration des politiques publiques.

(2) Une distance philosophique, éthique et culturelle importante sépare les destinataires des politiques (PNI) et les autres acteurs : conséquemment, les PNI sont marginalisés et la distance ajoute à la complexité déjà grande

de l'exercice du processus de mobilisation des connaissances, comme à celui de l'élaboration de politiques publiques. Les différences dans la façon de voir la connaissance, la recherche, son utilité et ses finalités divergent et peu de points de convergence sont proposés. Cette distance se transpose aussi dans la difficulté à inclure et à valoriser les perspectives des PNI (contenus, processus, approches, etc.) à toutes les étapes du processus de mobilisation.

(3) La production des connaissances utilisées est quasi unique aux acteurs des milieux de la recherche universitaire et la coproduction des connaissances avec les milieux des PNI est encore rare : les perspectives, connaissances, processus et approches des milieux des PNI sont peu considérés, peu inclus et peu valorisés dans les milieux de la recherche. Les producteurs sont parfois éloignés du terrain, ce qui entraîne un manque de contextualisation et une déconnexion des politiques basées sur les connaissances ainsi produites.

(4) Les liens entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances sont faibles : des connaissances hétérogènes en grande quantité sont produites, mais les stratégies de partage auprès des décideurs politiques ne sont pas optimales. Les données n'arrivent pas prêtes à être utilisées, peuvent être désordonnées, agrégées, non ventilées en fonction des spécificités des destinataires et de leurs caractéristiques, peu contextualisées ou peu accessibles. Les décideurs ont une certaine difficulté à transférer (et à s'approprier) les connaissances vers l'élaboration des politiques publiques. Différentes raisons expliquent cette difficulté : hétérogénéité, quantité de données, segmentation, données surtout qualitatives, différences entre les milieux, qualité inégale des données, difficulté de jugement due à la méconnaissance des besoins des destinataires, etc.

Principales pistes de solution

En considérant l'ensemble des enjeux présentés et les facteurs facilitants de la mobilisation des connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques publiques visant les PNI, des éléments d'une situation « idéale » émergent qui sont regroupés en trois grands objectifs pour une transformation générale des processus (ci-après). De façon générale, la réciprocité, l'ouverture, l'humilité culturelle et le dialogue sont des conditions indispensables à tout le reste, peu importe la situation. Ainsi, les relations doivent être à double sens et le partage des connaissances se faire entre tous les milieux (recherche *par, pour et avec* les PNI, milieux universitaires, décideurs publics, etc.). Les relations de partenariat doivent être égalitaires, dans une approche basée sur la révision et la transformation des pratiques et stratégies de

mobilisation des connaissances pour l'élaboration des politiques publiques. La logique doit passer de la consultation ou de la participation des destinataires des PNI à la cogestion, puis l'empowerment, la détermination soutenue et l'autodétermination, tant dans la production et la sélection des connaissances que dans leur utilisation aux fins de l'élaboration des politiques publiques.

OBJECTIF 1 : Reconnaître le droit à l'autodétermination

Les milieux des chercheurs et ceux des décideurs politiques doivent écouter les milieux des PNI, reconnaître leur droit à l'autodétermination et respecter leur contexte local. Le processus menant à l'autodétermination n'est pas le même d'un milieu des PNI à l'autre et des mesures différentes doivent être envisagées. Par ailleurs, l'autodétermination n'exclut pas la collaboration, la coopération ou la cogestion. Simplement, elle permet de le faire en fonction des choix, des besoins et des priorités retenus par les autorités des PNI.

Autodétermination complète

- Travail de collaboration selon une relation d'égal à égal avec les communautés et les organisations des PNI ;
- Instauration de dispositifs permanents dans toutes les structures gouvernementales à cette fin (embauche de professionnels des PNI, latitude dans la marge décisionnelle, flexible des structures administratives ou institutionnelles, etc.) ;
- Processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche réalisé par les communautés et les organisations des PNI dans tout le processus, de la production à l'utilisation des connaissances (ce qui n'exclut pas la sélection ou l'utilisation de connaissances autres que celles provenant des PNI) ;
- Élaboration des politiques publiques *par, pour* et *avec* les PNI.

Détermination soutenue ou prise en charge partielle

- Mise en place de mécanismes et de structures par les instances gouvernementales favorisant les démarches menant à l'autodétermination des PNI ;
- Soutien plus important en matière de ressources financières, humaines ou matérielles, soutien administratif et logistique, etc., selon les capacités et les compétences des communautés et selon leurs demandes ;
- Instauration de dispositifs permanents dans toutes les structures gouvernementales à cette fin ;
- Processus de mobilisation des connaissances accompagné, mais suivant les besoins et les demandes des

communautés à toutes les étapes, de la production ou coproduction des connaissances, à la sélection et à l'utilisation des connaissances ;

- Élaboration accompagnée par les décideurs publics ou coélaboration des politiques publiques visant les PNI par les communautés et les décideurs, selon un processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche impliquant principalement les représentations des acteurs des PNI.

OBJECTIF 2 : Décoloniser les approches, les structures institutionnelles, le processus de mobilisation (de la production à l'utilisation) et les contenus des politiques publiques (connaissances produites et utilisées)

- Reconnaissance des capacités de gouvernance et d'autodétermination des PNI ;
- Mise en place de stratégies permettant de réduire ou d'éviter la subjectivité des connaissances produites (scientifiques vs *par* et *pour* les PNI, générales vs spécifiques, contextuelles et locales vs globales) ;
- Révision des critères d'évaluation de la légitimité et de la crédibilité des types et des sources des connaissances aux fins de leur inclusion au sein du bassin de connaissances produites et de leur utilisation par les décideurs ;
- Augmentation de la représentation des PNI au sein des structures institutionnelles et dans la prise de décision tout au long des processus, ce qui peut signifier de déloger la prise de décision en un centre, de repenser le rôle des acteurs ministériels, dont les acteurs qui appuient les décideurs au sein de chaque communauté ;
- Rupture avec l'universalisme des approches, des méthodes, des savoirs de la société majoritaire ;
- Innovations sociales au sein des structures par des acteurs qui se laissent inspirer et qui apprennent par des pratiques et des politiques *par* et *pour* des acteurs des PNI au sein des communautés et en milieux urbains ;
- Transformation de l'action et de toutes les politiques publiques vers la prise en compte des spécificités des PNI :
 - Inclusion et la valorisation de leurs connaissances, spécificités et autres perspectives et revitalisation de leurs cultures, langues et identités ; considération des éléments historiques et de leurs effets ; reconnaissance des différences entre les besoins collectifs et particularités culturelles des PNI et des autres destinataires des politiques ;
- Définition conjointe et coélaboration (par les trois milieux) des problématiques des recherches et des objectifs de production des connaissances (production ciblée) ;
- Décloisonnement des politiques et programmes visant les PNI ;
 - Globalité, vision holistique et prise en compte des déterminants sociaux et économiques ; visée de

réduction des inégalités entre PNI et Allochtones ; identification des racines structurelles des enjeux sociaux, politiques, économiques, culturels des PNI.

- Inclusion des modes de fonctionnement, des processus et des mécanismes de gouvernance des PNI pour la mobilisation des connaissances issues de la recherche et l'élaboration des politiques publiques ;
- Prise en compte systématique des droits étatiques et ancestraux issus (ou non) des traités ;
- Création d'un espace éthique et engagement des acteurs dans la réflexion sur des idéologies et représentations culturelles sociales qui convergent moins, mais également entre secteurs et direction ministériels ;
- Équilibre entre des philosophies monistes (c.-à-d. l'ensemble des choses comme réductible à un seul principe) et pluralistes (c.-à-d. les êtres soient multiples, individuels, indépendants d'une réalité absolue) ;
- Réduction de la distance philosophique entre les manières de concevoir et de se représenter les secteurs (santé, justice, éducation, territoire, etc.).

OBJECTIF 3 : Prendre en compte les éléments du contexte entourant la mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques

- Prise en compte des enjeux des contextes sociohistoriques, culturels, linguistiques, politiques, légaux, juridiques et administratifs des milieux des PNI :
 - o Prise en compte des événements historiques et de leurs effets ;
 - o Réduction des difficultés engendrées par les différences culturelles et linguistiques ;
 - o Reconnaissance et considération des spécificités, des enjeux, des savoirs, des valeurs et des besoins propres aux réalités actuelles des PNI ;
 - o Inclusion, valorisation et revitalisation des cultures, des langues et des identités des PNI ;
 - o Soutien à l'autonomie décisionnelle des PNI vers la reconnaissance du droit à l'autodétermination ;
 - o Méthodes et pratiques de travail et de recherche, dont la collecte et l'utilisation des données, selon les principes de la recherche en contexte des PNI¹.

¹ Selon le [Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador](#) (APNQL, 2014) ; les [Lignes directrices pour la recherche](#) (Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec, 2017) ; les [Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones](#) (Femmes autochtones du Québec, 2012) ; les [Principes PCAP© des Premières Nations](#) (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2019) ; la [Boîte à outils des principes de recherche en contexte autochtone](#) (Asselin et Basile, 2018) ; le [Chapitre 9 des Principes de recherche EPTC2](#) (CRSH, 2018) ; le [Cadre de référence en recherche par et pour les Autochtones en milieu urbain au Québec](#) (2021).